



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Délais de traitement des remboursements des soins pratiqués à l'étranger

Question écrite n° 4206

Texte de la question

M. Antoine Armand appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les délais de traitement des remboursements des soins de santé pratiqués à l'étranger. En effet, les patients doivent bien souvent attendre plus de 12 mois pour percevoir leur remboursement. Cela est particulièrement pénalisant pour les Français résidant dans les territoires frontaliers. Il aimerait l'alerter sur les lenteurs et les difficultés administratives de l'unique Centre national des soins à l'étranger situé à Vannes et connaître les perspectives d'amélioration.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Armand](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4206

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 948